

Janvier 2025 - N° 92



BEST WISHES
MEILLEURS VŒUX
BESTE WÜNSCHE
BUONE FESTE
FELICES FIESTAS

ADM

Innovation&trust

VIIT'

tessi



SOMMAIRE

Chers déclarants,

Toute l'équipe du portail ASPOne.fr vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025!

Vous trouverez dans cette lettre d'information des informations concernant notamment les dates de campagne et l'opération de fusion qui s'est déroulée entre ASPOne.fr et TESSI Informatique.

Bonne lecture à tous!

L'équipe du portail ASPOne.fr

Fiscal

- Calendrier fiscal
- Nouveaux formulaires Web-Déclarations

Social

DSN

En Bref ...

Fusion Absorption ASPOne.fr

Fiscal ...

CALENDRIER FISCAL

EDI-PAIEMENT TS

- Ouverture du millésime 2025 en TEST : ouvert depuis le 20 novembre 2024
- Ouverture du millésime 2025 en REEL : ouvert depuis le 2 décembre 2024

EDI-PART

- Les tests sont clos depuis le 27 décembre 2024
- Ouverture du millésime 2025 en REEL : ouvert depuis le 2 janvier 2025
- Date limite IFU: 15 février 2025 au soir (15 juin pour les rectificatives)

EDI-TVA / EDI-PAIEMENT TSCA/TGAP

• Ouverture du millésime 2025 en TEST : 21 janvier 2025

Ouverture du millésime 2025 en REEL : 6 février 2025

> EDI-PAIEMENT IS/TIC

Ouverture du millésime 2025 en TEST : 17 février 2025

• Ouverture du millésime 2025 en REEL : 3 mars 2025

DI-PAIEMENT RCM/TVVI

Aucune modification sur ces deux déclarations en 2025 :

- Les versions 2301/RCM23 et 2301/TVI23 restent en vigueur ;
- Pas de changement sur le contenu des formulaires (mesures de simplification de la DGFiP).

EDI-PAIEMENT CVAE

- Ouverture du millésime 2025 en TEST : 10 mars 2025
- Ouverture du millésime 2025 en REEL : 25 mars 2025
 - → traitement et réception des ARS à partir du 1 avril 2025.

EDI-TDFC

- Fin de campagne 2024 : 24 mars 2025 au soir
- Ouverture du millésime 2025 en test : 4 mars 2025
- Ouverture du millésime 2025 en réel : 25 mars 2025
 - → Traitement et réception des ARS à partir du 1 avril 2025.
- Date limite de dépôt : mardi 20 mai 2025 23H59

Comme d'accoutumé, les envois au millésime 2025 entre le 25 mars et le 1 avril seront stockés et traités par la DGFiP à l'ouverture de la campagne fiscale 2025.

- ⇒ Pour les utilisateurs de logiciels agréés EDI, pensez à mettre à jour votre logiciel auprès de votre éditeur.
- ⇒ Pour les utilisateurs de la solution WEB-Déclarations, le millésime sera installé automatiquement.

Nouveaux formulaires Web-Déclarations

A partir de la prochaine campagne fiscale TDFC 2025 (25 mars 2025), les formulaires suivants seront disponibles en saisie en ligne :

- 2065INT
- 2079CIOP
- 2079CIOL
- 2079CIOLPR
- 2040TICLC

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter notre service commercial à contact@asp-one.fr.

Social ...

DSN

- Démarrage version P25V01 : 22 janvier 2025
- Fermeture version P24V01 : date non-encore précisée par les OPS.

En Bref ...

Fusion / Absorption ASPOne.fr / TESSI Informatique

En date du 12 novembre 2024 dernier, nous avons porté à votre connaissance par voie électronique qu'une opération de fusion/absorption de la société ASPOne.fr par la société TESSI Informatique allait se dérouler en date du 31/12/2024. Cette information a bien entendu été relayée sur notre site ASPOne.fr ainsi que dans votre espace privé. Vous trouverez ci-après le contenu de l'information :

« Votre société étant cliente de la société ASP ONE.FR, nous vous informons par la présente Notification du projet de fusion absorption de la société ASP ONE.FR par la société TESSI INFORMATIQUE, SAS immatriculée au RCS de Saint-Etienne sous le numéro 331 618 520, dont le siège social est sis au

BATIMENT 7.

PARC TECHNOLOGIQUE METROTECH,

42650 SAINT-JEAN-BONNEFONDS.

Ce projet de fusion simplifiée entre sociétés sœurs, qui prendrait effet juridiquement au 31/12/2024, s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures du Groupe TESSI, ces entités étant toutes deux détenues directement ou indirectement par la société TESSI SAS.

Cette opération entrainera de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société ASP ONE.FR à la société TESSI INFORMATIQUE.

A compter du 1er janvier 2025, la société TESSI INFORMATIQUE se substituera donc dans tous les droits, actions et obligations de la société ASP ONE.FR et vos factures vous seront adressées par :

 TESSI INFORMATIQUE BATIMENT 7 PARC TECHNOLOGIQUE METROTECH, 42650 SAINT-JEAN-BONNEFONDS

Cette fusion sera sans conséquence opérationnelle pour votre société puisque les relations commerciales et contractuelles se poursuivront avec la société TESSI INFORMATIQUE, toujours sous le nom commercial *ASPOne.fr by Tessi*. Nos équipes restent naturellement à votre disposition et à votre écoute pour répondre à toute question.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Virginie DEGEORGIS

Directeur Général »

Vos interlocuteurs restent inchangés et joignables aux mêmes coordonnées mail et téléphoniques.

- Nos clients qui effectuent leurs règlements par prélèvement SEPA ont tous du recevoir dans le cadre de la communication un nouveau mandat SEPA à compléter et à nous retourner signé, accompagné d'une copie de leur RIB. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre interlocuteur commercial à contact@asp-one.fr pour mettre à jour votre dossier.
- Notez que les coordonnées bancaires de notre société ont également changé, et que ces dernières seront mentionnées sur les prochaines factures que vous recevrez. Si vous souhaitez mettre à jour nos coordonnées bancaires dans vos dossiers, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre interlocuteur commercial ASPOne.fr afin que l'on vous communique notre nouveau RIB.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Si vous ne souhaitez plus recevoir d'emails de ce type de la part d'ASPOne.fr, merci de cliquer <u>ici</u>.